

## À méditer.

Trois jours avant même que les « gilets jaunes » ne manifestent leur mécontentement à propos de l'augmentation des taxes sur les carburants et autres impôts tandis que les discours gouvernementaux se sont succédés depuis mai 2017 pour tenter de convaincre la population que la volonté de « redonner du pouvoir d'achat à tous » était au cœur de l'action gouvernementale, le Président de la République vient d'annoncer différentes mesures en ce domaine.

Voilà bien un exemple que les présidents des grandes Associations dites représentatives et considérées par les Pouvoirs Publics comme les représentants légitimes des « personnes handicapées » devraient méditer !

En effet, alors qu'en 2014, via une Ordonnance, François Hollande, Président de la République à l'époque, remettait en cause la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité des Établissements Recevant du Public au mépris des arguments avancés par le Mouvement associatif démontrant tout à la fois la gravité d'une telle remise en cause, l'ANPIHM avait proposé au Comité pour une France accessible créé à cette occasion, d'organiser, à l'instar des chauffeurs de taxis, des ambulanciers, des routiers ou des agriculteurs, des « opérations bouchons » et autres actions spectaculaires, comme par exemple une grève de la faim des principaux présidents que nous étions. **Ce fut une fin de non-recevoir !**

Or, alors qu'Emmanuel Macron remettait en cause la loi du 11 février 2005 ces dernières semaines, cette fois en matière de logements, en faisant en sorte que 80 % des appartements à construire ne soient plus habitables sans travaux majeurs préalables par des personnes « handicapées » ou des personnes âgées en rupture d'autonomie (revenant ainsi à la politique des quotas des années 60, mais abandonnée dans les années 70 en raison même de son inanité), l'ANPIHM a proposé à nouveau aux 66 Associations dites « représentatives des personnes handicapées » d'engager de telles actions. **Et à nouveau une fin de non-recevoir !**

Certes, les communiqués et autres déclarations sur les ondes n'ont pas manqué de la part de ces Associations, mais aucune perspective de rassemblement des personnes confrontées au quotidien à de multiples situations de handicap et dont la colère ne cesse de s'exprimer sur les réseaux n'a été dessinée, aucune proposition d'action pour gagner n'a été formulée !

Et pourtant, qui peut douter un seul instant que des « opérations bouchons » dans toutes les villes de France au moyen des véhicules de ceux qui peuvent conduire et des véhicules de transport collectif pour ceux qui ne le peuvent point, éventuellement soutenues par une grève de la faim des présidents d'Associations nationales – dont la vie ne serait pas mise en danger bout de 48 heures d'une telle action, bien évidemment – n'auraient pas été de nature à émouvoir la population et à faire céder le Président de la République ?

Mais dès lors que les mauvais coups succèdent aux mauvais coups, que ce soit en matière de ressources, d'accompagnement, et autres motifs tout aussi importants, les raisons de se mobiliser vont se multiplier. Il reste donc aux personnes confrontées au quotidien à ces multiples situations de handicap, à l'instar des « gilets jaunes », de **se mobiliser tous ensemble ! CHICHE !**

Vincent Assante.  
Président de l'ANPIHM.  
[www.anpihm.fr](http://www.anpihm.fr)